

Notice

Cette grille doit être complétée à l'issue de la date d'ouverture de chaque appel à projets pour l'ensemble des demandes relatives à un même appel à projets.

Les demandes instruites peuvent être présentées lors de comités de programmation distincts.

Ainsi, pour permettre une conservation des avis rendus sur les dossiers, le renseignement de la grille doit être réalisé d'abord par comité puis chaque comité doit être reporté dans l'onglet synthèse, où le dernier avis rendu sur le dossier sera tracé (ex : le dossier ABC est présenté au comité du 15/01 avec un avis favorable, le comité ajourne le dossier : ces informations sont reportées dans l'onglet relatif au comité du 15/01. Le dossier ABC est re présenté au comité du 25/02 avec un avis favorable, il reçoit un avis favorable du comité : ces informations sont reportées dans l'onglet relatif au comité du 25/02. Dans l'onglet synthèse, on reporte le dernier avis donné, à savoir favorable, pour ce dossier).



COMITE DE PROGRAMMATION DU 08/12/2023

Grille d'analyse des critères de sélection et de l'éligibilité des dossiers FSE+ / FTJ

Intitulé de l'appel à projets :	Collectivité européenne d'Alsace - 2022-2025 - P1 : FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET L'INCLUSION SOCIALE DES PERSONNES LES PLUS VULNÉRABLES ET/OU EXCLUS DU MARCHÉ DU TRAVAIL
Région administrative :	Grand Est
Service gestionnaire :	collectivité européenne d'Alsace - 2022-2025 - P1 : FAVORISER L'INSERTION
Prénom et nom de l'instructeur :	Nathalie BORE - Sébastien BUGNON - Aline DE AMORIM - Mireille FRIEH - Chloé JACK - Adrien MONVILLE - Élodie REINHART - Paul WALTHER
Date de finalisation de la grille :	04/12/2023

Légende	Non	La demande de subvention ne respecte pas ce critère
	Insuffisant	La manière dont la demande de subvention prévoit de respecter ce critère est insuffisante
	Partiel	La demande de subvention prévoit de respecter ce critère partiellement
	Optimal	La demande de subvention prévoit de respecter ce critère de manière optimale

	202302237	202301838	202302089	202302589	202302529	202302306	202302600	202302587
	ARSEA ILE AUX EPIS	SAVA	PONEY CLUB LES AMAZONES	ASSOCIATION LA CITE SOLIDAIRE	LA PETITE MANCHESTER	Armée du Salut	CHANTIER D'INSERTION "FERME D'ARGENTIN" ACI FERME D'ARGENTIN	HORIZON AMITIE
Enveloppe FSE+/FTJ prévue pour l'AAP : 11 500 000 € Montant programmé sur cet AAP au titre de ce comité :	ENCADREMENT TECHNIQUE ET ACCOMPAGNEMENT SOCIO-PROFESSIONNEL DES SALARIÉS EN INSERTION	ENCADREMENT TECHNIQUE ET ACCOMPAGNEMENT SOCIO-PROFESSIONNEL DE SALARIÉS EN INSERTION	MISSIONS D'ACCOMPAGNEMENT SOCIO-PROFESSIONNEL ET D'ENCADREMENT TECHNIQUE DE PERSONNES EN INSERTION PROFESSIONNELLE	ENCADREMENT TECHNIQUE ET ACCOMPAGNEMENT SOCIO-PROFESSIONNEL DES SALARIÉS EN INSERTION	Atelier Chantier d'insertion La petite Manchester	Atelier et Chantier d'insertion Affaire d'Entr'Aide	INSERTION 2023-2025 FERME ARGENTIN	ACCOMPAGNEMENT SOCIO-PROFESSIONNEL ET ENCADREMENT TECHNIQUE DES SALARIÉS EN CHANTIER D'INSERTION SOLIBAT
	2 115 758,00 €							

A. Éligibilité de l'opération									
	Eligibilité des actions de l'opération à l'appel à projets	OUI							
	Respect des règles d'éligibilité communes et spécifiques	OUI							
B. Respect des principes horizontaux									
	Prise en compte de l'égalité femmes-hommes	OPTIMAL							
	Prise en compte de la lutte contre les discriminations	OPTIMAL							
	Prise en compte de l'accessibilité des personnes handicapées	OPTIMAL	OPTIMAL	PARTIEL	OPTIMAL	OPTIMAL	PARTIEL	OPTIMAL	OPTIMAL
C. Critères de priorisation									
	Capacité à respecter les conditions de suivi et d'exécution des opérations telles que prescrites par les textes européens et le volume de l'aide et la dimension de l'opération sont subordonnés à une analyse en termes de coûts/avantages du financement par le FSE+ ou le FTJ au regard des contraintes de gestion et de suivi de l'opération (par ex : coût moyen par participant)	OPTIMAL							
c.1. Critères nationaux	Logique de projet (stratégie, objectifs, moyens, résultats)	OPTIMAL							
	Qualité du partenariat réuni autour du projet	OPTIMAL							
	Effet levier du projet, y compris sur l'amélioration de la situation des participants	OPTIMAL							
	Nombre de participants, leur ciblage et leur cohérence avec les objectifs du programme et du cadre de performance	OPTIMAL							
Critères nationaux applicables à la priorité 5	Capacité des projets à répondre à un objectif d'intégration sociale des personnes en situation de vulnérabilité économique ou sociale en leur donnant un accès digne à une alimentation saine, équilibrée et de qualité et à des biens de première nécessité								
	Qualité de l'accompagnement social proposé								
	Présence et qualité de liens avec les producteurs locaux pour la fourniture de produits abordables								
	Prise en compte de l'impact environnemental des opérations avec un objectif de réduction de cet impact								
	Capacité des projets à limiter au minimum les déchets d'emballage								
	Association/emploi de personnes issues des groupes défavorisés pour la fourniture de l'aide								
c.2. Critères locaux (Indiqués dans l'AAP)									

Nombre de non respect :	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de respect insuffisant :	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de respect partiel :	0	0	1	0	0	1	0	0	0
Nombre de respect optimal :	6	6	6	6	6	6	6	6	6

En cas de pondération, veuillez insérer votre système de calcul en lieu et place du tableau ci-dessus

Conclusion de l'instruction (favorable / défavorable)	FAVORABLE	FAVORABLE	FAVORABLE	FAVORABLE	FAVORABLE	FAVORABLE	FAVORABLE	FAVORABLE
Justification	Projet correspondant à l'appel à projets et aux besoins du territoire							
Avis du comité (favorable / défavorable / ajourné)	FAVORABLE							



COMITE DE PROGRAMMATION DU 19/02/2024

Grille d'analyse des critères de sélection et de l'éligibilité des dossiers PSE+ / FTJ

Collectivité européenne d'Alsace - 2022-2025 - P1 - FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET L'INCLUSION SOCIALE DES PERSONNES LES PLUS VULNERABLES ET/OU EXCLUS DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Grand Est

Sébastien BUGNON - Mireille FRIEH - Chloé JACK - Adrien MONVILLE - Elodie REINHART

19/02/2024

Non, Insuffisant, Partiel, Optimal

Table with 10 columns: 202302601, 202301977, 202302545, 202302491, 202302028, 202301896, 202301921, 202302082, 202302892. Rows include MOBILEX, REAGIR, LES JARDINS DE WESSERLING, PATRIMOINE ET EMPLOI, ASSOCIATION DEVELOPEMENT EMPLOI SERVICES INSERTION ADESION, ENVIRONNEMENT PROPRE INSERT CHANTIERS, CENTRE D'ENTRAIDE ALIMENTAIRE LA MANNE, ICARE, CTRE INFORMATION AIDE RECHERCHE EMPLOI.

A. Eligibilité de l'opération: Éligibilité des actions de l'opération à l'appel à projets, Respect des règles d'éligibilité communes et spécifiques

B. Respect des principes horizontaux: Prise en compte de l'égalité femmes-hommes, Prise en compte de la lutte contre les discriminations, Prise en compte de l'accessibilité des personnes handicapées

C. Critères de priorisation: Capacité à respecter les conditions de suivi et d'exécution des opérations, Le volume de l'aide et la dimension de l'opération sont subordonnés à une analyse en termes de coûts/avantages du financement par le FSE+ ou le FTJ, Logique de projet (stratégie, objectifs, moyens, résultats), Qualité du partenariat réuni autour du projet, Effet levier du projet, Nombre de participants, leur ciblage et leur cohérence avec les objectifs du programme et du cadre de performance

Table with 10 columns corresponding to the criteria above, showing evaluation results like 'OPTIMAL', 'NON', 'sans objet'.

Summary table with 10 columns: Nombre de non respect, Nombre de respect insuffisant, Nombre de respect partiel, Nombre de respect optimal.

En cas de pondération, veuillez insérer votre système de calcul en lieu et place du tableau ci-dessus

Table with 10 columns: Conclusion de l'instruction (favorable / défavorable), Justification, Avis du comité (favorable / défavorable / ajourné).

